

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Le CHU Amiens-Picardie inaugure une plateforme de régulation périnatale

Destinée à réguler les transferts entre hôpitaux des femmes enceintes, des femmes ayant accouché ou des nouveau-nés, une nouvelle Cellule Régionale de Régulation Périnatale a vu le jour le 2 janvier 2020 au sein du CHU Amiens-Picardie.

Cette plate-forme offre l'avantage **d'améliorer la coordination et l'organisation** des transferts entre les différents hôpitaux de la région du sud des Hauts de France.



Cette nouvelle cellule de régulation **répond à un numéro d'appel unique, dédié aux hôpitaux** ayant une activité de périnatalité.

L'antenne de régulation périnatale du CHU Amiens-Picardie est fonctionnelle 24h/24 et 7j/7.

Elle s'inscrit dans un dispositif régional de régulation périnatale des transferts Hauts de France et travaille en collaboration avec l'antenne Lilloise située au CHU de Lille qui assure la couverture des hôpitaux du nord des Hauts-de-France, dans les mêmes conditions, avec des objectifs partagés et des procédures communes. Une équipe de quatre sages-femmes animent cette cellule.

Elles assurent le lien avec les obstétriciens, sages-femmes, pédiatres, anesthésistes, et médecins régulateurs du SAMU, permettant une optimisation des moyens médicaux et du mode de transport des patientes et nouveau-nés.

Cette nouvelle organisation permet de **sécuriser les transferts inter-hospitaliers**, **de les prioriser** selon leur degré d'urgence, et de mettre en place des procédures communes à tous les hôpitaux des Hauts-de-France. Pour assurer cette mission, les sages-femmes de la cellule ont une vue d'ensemble de la disponibilité des lits dans les services néonataux et obstétricaux, permettant ainsi d'assurer une veille sanitaire en temps réel.

La cellule de régulation périnatale du CHU Amiens-Picardie devient un acteur essentiel du maillage hospitalier périnatal des sud des Hauts-de-France.

## A propos du CHU Amiens-Picardie

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Etablissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, cancérologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes. Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient. Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

http://www.chu-amiens.fr

Chiffres clés 2018 du CHU Amiens-Picardie
+ de 800 000 visites par an
1 673 lits et places
6 352 agents dont 800 personnels médicaux
453 700 consultations externes
33 996 opérations chirurgicales dans 33 salles de blocs opératoires
101 340 Passages aux urgences
2 462 naissances
16 écoles et centres de formation